



Ville de Piraé

POLYNÉSIE FRANÇAISE  
TAHITI



**DELIBERATION N°050/2012  
DU 27 JUIN 2012**

Approuvant le projet d'appel  
à candidature pour  
l'exploitation et la gestion de  
la salle polyvalente Aorai Tini  
hau

Date de convocation :  
**20 juin 2012**

Date d'affichage :  
**20 juin 2012**

**Résultats des votes**

Pour	<b>21</b>
Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>

**La délibération est adoptée à  
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du  
conseil municipal le

**06 Juillet 2012**

Affichage de la présente  
délibération le :

**11 JUIL. 2012**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille douze, le vingt sept du mois de juin à neuf heures quinze,  
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la  
présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été  
procédé à la nomination des secrétaires de séance.

**Monsieur Jean-Baptiste TERIIEROOITERAI et Madame Yvette LICHTLE**, ont été  
désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	William TICCHI
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	Mairai SUN
19	TUEINUI Noël		X	
20	TICCHI William		X	Théodore TETUAETARA
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie	X		
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
		<b>18</b>	<b>15</b>	<b>3</b>

## **DELIBERATION N° 050/2012 DU 27 JUIN 2012**

### **Approuvant le projet d'appel public à candidature pour l'exploitation et la gestion de la Salle polyvalente Aorai Tini Hau**

---

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE**

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;**

**Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'avis favorable de la Commission des Ressources réunie en sa séance du 06 juin 2012 ;
- VU la nécessité de confier l'exploitation et la gestion de cet établissement à des sociétés spécialisées dans l'organisation de manifestations de tous genres ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 juin 2012 ;

<b>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>	
VOTANTS	<b>21</b>
POUR	<b>21</b>
CONTRE	<b>0</b>
ABSTENTION	<b>0</b>

**ADOPTE**

- Article 1 :** Le projet d'appel public à candidature pour l'exploitation et la gestion de la salle polyvalente Aorai Tini Hau par une société ou un groupement d'entreprise de droit privé spécialisé dans l'organisation de manifestations de tous genres est approuvé.
- Article 2 :** Le maire est autorisé à passer les contrats et à signer avec les organismes concernés tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
- Article 3 :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera est prise pour valoir ce que de droit

**Extrait certifié conforme au Registre des délibérations**

Le Maire



**Béatrice VERNAUDON**

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le ..... - 9 JUIL. 2012
et publication du ..... 1.1. JUIL. 2012
Le Maire,
 
<b>Béatrice VERNAUDON</b>